

**Centre d'archives historiques de la SNCF**

**ARCHIVES  
DU SERVICE DES ETUDES JURIDIQUES ET  
CONTENTIEUX**

**(375LM)**

**1876-1963**

**(1.06 m.l.)**

**RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DETAILLE**

**dressé par Olivier GAUDRE**

**Sous la direction de Guillaume ROUSSEAU**

**MAI 2003**

# INTRODUCTION

**Cotation :** 375LM

**Fonds entré le :** 24/06/1998

**Dates extrêmes :** 1876-1963

**Métrage :** 1.06 ml

**Nombre d'articles :** 113

**Instrument de recherche :** Répertoire numérique détaillé du fonds du service des Etudes Juridiques et Contentieux

**Conditions de communicabilités :**

-30 ans pour la plupart des dossiers ;

-60 ans pour les états du personnel du Contentieux faisant apparaître la date de naissance ou des jugements de valeurs sur la qualité, l'activité de l'agent.

**Historique de l'entité :**

Au 1<sup>er</sup> octobre 1933, les services contentieux des Réseaux, à l'exception du Contentieux d'Alsace et de Lorraine ont fusionné en un seul service appelé "Contentieux Commun des Grands Réseaux". A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1938, le service du Contentieux de la SNCF prit naturellement la suite de ce service.. Il changera de nouveau d'appellation en 1957 (Etudes Juridiques et Contentieux ) pour finalement devenir la Direction Juridique de la SNCF en 1976.

**Composition du fonds :**

Les dossiers du service se décomposent en deux partie distinctes, d'une part, ceux appartenant au service du Contentieux Commun et, d'autre part, ceux appartenant au Service du Contentieux de la SNCF. Dans la première partie, le sujet le plus présent repose sur l'organisation et la mise en place d'un service du Contentieux commun aux Grands Réseaux.. La deuxième partie elle, traite plus particulièrement du fonctionnement du service en période de guerre, de son repliement sur Trouville (application des Instructions spécial). La création de la SNCF en 1937 ne changera pas l'organisation fonctionnelle du Contentieux Commun de 1933 . Une thématique forte de ce fond (environ 10% du versement) traite du cas particulier du Réseau AL et de la Sous - Direction de

Strasbourg; de son intégration à la SNCF et de son fonctionnement qui lui permis d'exister jusqu'en 1963 sous le nom de Division.

#### Traitements archivistiques :

Identification du service producteur, tri et élimination des doubles (soit 2 ml), réorganisation interne des dossiers suite à l'élaboration d'un plan de classement, réalisation d'analyses archivistiques, apposition des délais de communicabilité, conditionnement, cotation définitive, réalisation d'instruments de recherche sous supports informatiques (base de données et fichier Word) et édition papier de l'instrument de recherche réalisé sous Word.

#### Lacunes :

Les questions touchant la gestion du personnel du service en dehors des faits de guerre restent très superficielles.

### **SOURCES COMPLÉMENTAIRES AU CENTRE DU MANS :**

#### **Archives**

Versement 412LM. *Les relevés de la jurisprudence du Chemin de Fer, de 1933 à 1948*. Tome I (p1 à 151). Catalogue dressé à partir du plan de classement de la jurisprudence, juillet 2002.

Versement 412LM. *Les relevés de la jurisprudence du Chemin de Fer, de 1933 à 1948*. Tome II (p152 à 358). Catalogue dressé à partir du plan de classement de la jurisprudence, juillet 2002.

Versements provisoires 148LM et 347LM qui comprennent actuellement les autres dossiers du « Bureau des Affaires Générales », c'est-à-dire les dossiers antérieurs au versement 388LM (à partir d'octobre 1933) et postérieurs au versement 390LM (jusqu'aux années 1975-1976). Ces archives feront l'objet d'un traitement ultérieur.

Versement 5LM : Accidents ferroviaires concernant les personnes blessées ou tuées (1915-1967).

Versement 371LM; Bureau (puis Division) des Accidents de droit commun (voyageurs et tiers) (AV, puis AC). 371LM 1 à 21 : fichier agents et tiers victimes d'accidents (classées alphabétiquement). Fiches en lien avec les dossiers du 5LM.

Versement 273LM : fichier nominatif constitué parallèlement aux dossiers contentieux d'accidents de travail des agents entre 1938 et 1948

Versement 374LM : les registres des affaires du Bureau des Affaires Civiles et Administratives (CA1), ainsi que du Bureau des Affaires pénales, contraventions, assurances (CA2).

## **Documentation**

### Réunions des Chefs du Contentieux

De 1888 à 1917 (collection incomplète réalisée en 1919) : Cote 3847

De 1907 à 1911 : Cote Z1307

De 1912 à 1918 : Cote 3846

De 1918 à 1922 : Cote Z1306

Année 1923 et 1924 : Cote Z1307

De 1925 à 1930 : Cote Z1306

De 1931 à 1933 : Cote 3858

### Rapport de service

Direction Contentieux des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine : Rapports sur la gestion du service du Contentieux de 1935 à 1938 (cote 1840).

Contentieux des Chemins de fer de l'Etat : Rapports de 1911 à 1933 (cote Z1309)

### Jurisprudence

Conférences des chefs du Contentieux des Compagnies de Chemins de fer : bulletin de jurisprudence d'avril 1865 à décembre 1869 Cote Z1307

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>CONTENTIEUX COMMUN.....</b>	<b>375LM01 A 375LM03</b>
.	ORGANISATION FONCTIONNELLE.....	375LM01/1 A 375LM01/11
.	EFFECTIFS .....	375LM01/12 À 375LM03/3
.	FOURNITURES, MOBILIER ET ENTRETIEN DU SERVICE.....	375LM03/4 À 375LM03/9
<b>2</b>	<b>ETUDES JURIDIQUES ET CONTENTIEUX DE 1938 A 1963.....</b>	<b>375LM04 A 375LM12</b>
.	REPLIEMENT ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES SNCF REPLIÉS PENDANT LA GUERRE 1939-	
1940	.....	375LM04/2 A 375LM05/3
.	DÉFENSE PASSIVE .....	375LM05/4 ET 375LM05/5
.	AFFAIRES MILITAIRES .....	375LM05/6 A 375LM09/4
.	RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS ALLEMANDES SOUS L'OCCUPATION.....	375LM09/5 ET 375LM09/6
.	LOIS DE SÉGRÉGATION RACIALE ET SOCIALE DE L'ETAT FRANÇAIS DE VICHY .....	
	.....	375LM09/7 ET 375LM09/8
.	RÉQUISITIONS ET DÉTACHEMENTD'AGENTS .....	375LM10/1 ET 375LM10/5
.	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL.....	375LM10/6 A 375LM10/16
.	SECOURS ET AVANCES SUR TRAITEMENT.....	375LM10/17 ET 375LM10/18
.	DÉTACHEMENT DU SERVICE DES ETUDES JURIDIQUES ET CONTENTIEUX.....	375LM11/1 A 375LM12/8

## **CORPS DE L INSTRUMENT DE RECHERCHE**

## CONTENTIEUX COMMUN

### Organisation fonctionnelle

#### Conférences

375LM1/1	Fusion des services Contentieux des différents Réseaux.- PV des conférences du 5 novembre 1932, du 8 mars 1933, du 12 avril 1933 et du 4 septembre 1933 ; note du Réseau AL sur l'opposition de la Compagnie à intégrer la fusion : correspondance, note, loi du 23 juillet 1923 sur le statut des fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine, PV n° 714 d'octobre 1932 sur la situation des agents mis à disposition pour l'établissement d'un organisme commun, composition des divers bureaux des services contentieux des réseaux (attributions et personnel), doubles de conférences.	1932-1933  D = 30 C = 1964
375LM1/2	Conférence des Directeurs du 10 juin 1933, installation du service commun.- Désignation des Fonctionnaires supérieurs, Chefs adjoint et Sous Chefs du Contentieux Commun : rapport du comité de Direction "création d'un service Commun du Contentieux (21 juin 1933)", prévision du budget commun pour 1934, annexe sur la répartition des affaires et du personnel, PV de conférence.	1933  D = 30 C = 1964
 <u>Budget</u>		
375LM1/3	Budget du Contentieux Commun pour le 4 <sup>ème</sup> trimestre de l'année 1933 : rapport, projet, PV de conférence.	1933  D = 30 C = 1964
375LM1/4	Gestion budgétaire et financière du Contentieux Commun des grands Réseaux.- Répartition des dépenses entre les Réseaux d'après un coefficient répartiteur : note, rapport, PV de conférence des Directeurs.	1933  D = 30 C = 1964

Structures

- 375LM1/5 Organisation du service du Contentieux Commun.-  
Elaboration de la Circulaire n°1 du 10 septembre 1933 portant les attributions des fonctionnaires supérieurs du service : correspondance, note du 13 septembre 1933 sur l'organisation du déménagement des différents bureaux de la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Circulaire n°1 et organigramme fonctionnel. 1933  
D = 30 c = 1964
- 375LM1/6 Mise en place des structures, rattachement du Contentieux Commun au comité de Direction des Grands Réseaux.-  
Questions touchant le personnel de la Compagnie des chemins de fer de l'Est (facilités de circulations, service médical). Gestion financière et budgétaire du nouveau service : correspondance, conférence des Directeurs. Etat nominatif des agents de la Compagnie de l'Est affectés au service du Contentieux Commun. 1933  
D = 30 C = 1964
- 375LM1/7 Mise en place de l'organisation du Contentieux Commun.-  
Répartition des effectifs dans l'immeuble n°45 de la rue St-Lazare : plan (sd).Signification des exploits (communication de l'adresse publique) : transmission sous forme d'avis. Elaboration des imprimés des sections, commande des fournitures. Ouverture du réfectoire de la compagnie du PO rue de Londres aux agents du service commun : ordre de service, carte d'accès. 1933
- Typologie documentaire récurrente : correspondance, note. 1933  
D = 30 C = 1964

- 375LM1/8 Règlement des affaires concernant le Contentieux Commun, délégations de pouvoirs données par les Réseaux aux Fonctionnaires Supérieurs (chefs, chefs adjoints et sous-chefs).- Projet : projet de délibération des Conseils d'Administrations des Réseaux, rapport, actes notariés; procuration, correspondance. 1933  
D = 30 C = 1964
- 375LM1/9 Dossier personnel de M de Lastic, chef du Contentieux de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, relatif à la fusion des Contentieux des Grands réseaux : conférences des Directeurs, tableau des effectifs des contentieux des différents Réseaux réparti par échelles, extraits de rôle, correspondance, relevé d'impôts à payés pour l'année 1933, budget du 4<sup>ème</sup> trimestre 1933. 1933  
D = 30 C = 1964
- 375LM1/10 Organisation du Contentieux Commun.- Note sur les ordonnancements et encaissements (procédure de la Compagnie des chemins de fer de l'Est adressé au Réseau Etat) : épreuve, formulaire type de régulation d'actes, état des propositions de paiement, état des déboursés et honoraires. 1933  
D = 30 C = 1933
- Honoraires
- 375L1/11 Honoraires d'avocats.- Etats des honoraires et des émoluments payés aux avoués de 1<sup>ère</sup> instance des anciens Réseaux à Paris (1936-1937). Réclamation d'un avocat de Marseille en 1938 : correspondance, bordereaux, liste d'affaires en suspens devant le tribunal de Marseille (1934-1937). 1934-1938  
D = 30 C = 1969

**Effectifs**Personnel

- 375LM1/12 Organisation du service du Contentieux Commun.-  
Correspondance des Compagnies de chemin de fer  
adressée au service du Contentieux du Réseau Est, portant  
sur les tableaux d'aptitudes, le planning des  
déménagements, les dates de congés du personnel : lettres  
manuscrites, bordereaux de transmissions. 1933  
D = 30 C = 1964
- 375LM1/13 Constitution des effectifs du Contentieux Commun.-  
Questions posées par les délégués du personnel et par les  
syndicats professionnels : note, PV de réunion,  
correspondance. 1933  
D = 30 C = 1964
- 375LM1/14 Organisation fonctionnelle du contentieux Commun.-  
Participation des Contentieux des Compagnies à la  
Constitution du service : relevé des grades des agents, liste  
nominative (noms, grade, échelle, date de nomination dans  
le grade, date de naissance, diplôme, traitement, note de  
mérite etc.). 1932-1933  
D = 60 C = 1994
- 375LM1/15 Mise en place des effectifs du Contentieux Commun.-  
Affectation des garçons de bureaux originaires de la  
Compagnie des chemins de fer de l'Est : correspondance,  
note, lettre manuscrite. Sept. 1933  
D = 30 C = 1964
- 375LM1/16 Organisation fonctionnelle du Contentieux Commun.-  
Participation des effectifs des Contentieux des  
Compagnies à la constitution du service : organigramme  
du service (à jour au 13/09/1933), résidu de calcul, état du  
personnel par compagnie affecté au service commun, état  
des agents de la Compagnie des chemins de fer de l'Est. 1933  
D = 30 C = 1964

375LM1/17 Organisation fonctionnelle du Contentieux Commun.- Etat des effectifs à jour au 13 septembre 1933 : tableau, organigramme. 1933

D = 30 C = 1964

375LM2/1 Organigramme fonctionnel du Contentieux Commun.- Répartition des effectifs des différents Contentieux : état nominatif classé par échelle, ancienneté du personnel et par bureau, correspondance. 1933

D = 30 C = 1964

### Affectation spéciale

375LM2/2 Inscription : bulletin trimestriel de proposition d'affectés spéciaux, fiche contrôle intitulé "contrôle dans l'affectation spéciale"(classement des fiches d'après les bulletins), note, situation militaire des agents du contentieux commun. 1934-1939

D = 60 C = 2000

375LM2/3 Radiation : bulletin trimestriel de radiation, fiche contrôle intitulée "contrôle dans l'affectation spéciale"(classement des fiches d'après les bulletins). Fiche en attente (dossier vide). Situation militaire des agents du contentieux commun (1934-1939), présence d'une fiche de sortie du dossier (Dr 3928 Dd/560 voir 388LM41). Situation militaire d'agents du Contentieux Commun au 22 février 1936 : fiche. Officiers Hors Classe : état du personnel soumis aux obligations militaires, correspondance. 1916-1939

Observation : les pièces correspondantes aux affaires classées Dr 2556 Dd/347, 2989 Dd/408, 3813 Dd/538 sont actuellement en cours de classement (voir 148LM).

D = 60 C = 2000

375LM2/4 Evacuation du service, réservation d'une place au Mans. Affectation dans le 5<sup>ème</sup> Génie. Administration du personnel du Contentieux Commun au point de vue militaire (dossier Affaires Générales 120 Dd) : copie de fiches de situation militaire, liste des commandants de section. 1936-1939

Typologie documentaire récurrente : PV de conférences, liste nominative, note, correspondance.

D = 60 C = 2000

### Déroulement de carrière

375LM3/1 Notes de mérite et d'aptitude des agents du Contentieux.- Condition d'attribution : note, tableau d'aptitude, correspondance. 1933

D = 60 C = 1994

375LM3/2 Avantages accordés aux agents, anciens combattants du service du Contentieux Commun.- Avantages accordés à un agent du PO - MIDI détaché au Contentieux Commun : note adressée aux chefs de service (PLM), lettre DG n°5058 (PO-Midi) correspondance, texte réglementaire, déclaration de révision d'affiliation rétroactive (retraite). 1937

D = 30 C = 1968

### Facilités de circulation

375LM3/3 Réglementation sur les facilités de circulation attribuées aux agents des différents Réseaux détachés au service du Contentieux Commun : note de service. 1933

D = 30 C = 1964

### **Fournitures, mobilier et entretien du service**

375LM3/4 Economies substantielles de fournitures de bureau nécessaires au fonctionnement du service contentieux des chemins de fer de l'Etat (papier, encre, enveloppes, bordereaux, chemises) : correspondance adressée au chef de service, note, lettre manuscrite. 1896-1932

D = 30 C = 1963

375LM3/5	Mise en place du Contentieux Commun.- Inventaire du mobilier du Contentieux de la Compagnie des chemins de fer de l'Est destiné au Contentieux Commun (dossier adressé à M le Secrétaire Général du Comité des Grands Réseaux) : note, correspondance, état, résidus.	1933 D = 30 C = 1964
375LM3/6	Inventaire des ouvrages et documents particuliers des bibliothèques des Contentieux du chemin de fer l'Etat, du PO et de la compagnie de l'Est) : listes.	1932-1933 D = 30 C = 1964
375LM3/7	Prévision et choix de fournitures : lettre du 5 juillet 1933 adressée à M le président de la conférence des Directeurs, correspondance.	1933 D = 30 c = 1964
375LM3/8	Surface des bureaux des Contentieux des anciennes Compagnies : état, correspondance.	1933 D = 30 C = 1964
375LM3/9	Fournitures de bureau et entretien des locaux.- Commandes et règlement des factures : factures, bordereaux, correspondance.	1935-1939 D = 30 C = 1970

## **ETUDES JURIDIQUES ET CONTENTIEUX DE 1938 À 1963.**

375LM4/1	Adresses des grandes administrations publiques et Affaires Industrielles repliées : liste des administrations à Vichy, note.	1940 D = 30 C = 1971
----------	--	-------------------------

## Repliement et fonctionnement des services SNCF repliés pendant la guerre 1939-1940.

### Repliement

375LM4/2	Evacuation des services de la SNCF à l'appel de la Direction Générale : lettre, avis, note de service, tableau récapitulatif des adresses des services repliés "organisation de la SNCF en temps de guerre (8 septembre 1939)", Avis Général "Service Spécial", correspondance.	1939 D = 30 C = 1970
375LM4/3	Repliement du service du Contentieux à Trouville/Deauville.- Organisation du bureau du ralliement en gare de Trouville : plan d'ensemble du bâtiment de la gare. Etat de répartition des agents dans les hôtels, note d'information sur les consignes et les attributions du bureau, plan de Trouville.	circa 1939-1940 D = 30 C = 1971
375LM4/4	Etat nominatif des agents répartis dans les différents Contentieux (Paris, Trouville, Houlgate) : liste des agents évacués, répartition dans les hôtels, personnel soumis aux obligations militaires, état du personnel au 15 septembre 1939. 1939	D = 30 C = 1970
375LM4/5	Régime des agents retraités du Contentieux, rappelés ou requis pendant la durée des hostilités.- Etat sommaire non remplis par le service Contentieux SNCF.	circa 1939 D = 30 C = 1970
375LM4/6	Agents détachés au service des retraites à Houlgate : liste des agents, correspondance.	1939 D = 30 C = 1970

- 375LM4/7 Organisation du repliement du service du Contentieux à Trouville.- Etats hebdomadaires des familles évacuées ou à replier sur Trouville : correspondance, tableaux prévisionnels d'arrivées des repliés. 1939-1941  
D = 30 C = 1972
- Services repliés
- 375LM4/8 Détachement du Calvados.- Organisation générale : note, avis au personnel, liste des chefs de détachement. Application des Instructions Générales "Service Spécial" : annexe 1 à AG du 01/09/1939 "Emplacement prévu pour les services de la Direction Générale et des services Centraux en cas d'éloignement". Organisation des loisirs, séances artistiques et sportives : avis au personnel. 1939-1940  
D = 30 C = 1971
- 375LM4/9 Effectifs du Contentieux.- Situation au 30 septembre et 28 novembre 1939 à Paris, Trouville, Houlgate (état des mobilisés, détachés au Secrétariat général ou dans les régions en temps qu'affectés spéciaux). 1939  
D = 30 C = 1970
- 375LM4/10 Loyers des chambres réquisitionnées pour les agents du Contentieux repliés à Trouville.- Etats mensuels (nom, prénom, grade de l'agent, somme théorique à retenir) : note de service, correspondance. 1939-1940  
D = 30 C = 1971
- 375LM4/11 Repliement du service du Contentieux de la SNCF à Trouville.- Objets perdus au cours de l'évacuation : déclaration et liste d'effets personnels égarés, lettre manuscrite, inventaire. 1940-1941  
D = 30 C = 1972

- 375LM4/12 Organisation d'un service médical à Trouville : avis d'ouverture des cabinets médicaux, liste des médecins et des pharmacies agréées par la SNCF, exposé de l'organisation médicale sur la côte (Trouville, Deauville, Villers, Houlgate, Cabourg, Riva Belle etc...), note de service. 1939  
D = 30 C = 1970
- 375LM4/13 Détachement du Calvados.- Organisation scolaire et horaires des garderies pour les enfants du personnel replié à Trouville/Deauville : note, avis. 1939-1940  
D = 30 C = 1971
- 375LM4/14 Service du Contentieux replié de Trouville/Deauville.- Organisation de l'Economat : lettre à valeur réglementaire, avis au personnel, état des distributions des cartes alimentaires. 1939-1940  
D = 30 c = 1971
- 375LM4/15 Organisation du Contentieux à Trouville.- Distribution des cartes d'alimentation : état nominatif d'agents ayant leur carte alimentaires à retirer à la mairie ( nom, prénom, date de naissance). 1940  
D = 60 C = 2001
- 375LM4/16 Défense Passive.- Organisation et consignes en cas d'alerte et/ou d'incendie : note de service, consigne. 1939-1940  
D = 30 C = 1971
- 375LM4/17 Détachement du Calvados, agents du Contentieux repliés à Trouville.- Etablissement des listes de gardes civiques et territoriaux : liste des Officiers et Sous Officiers de réserve, liste nominative de la brigade de Trouville (nom, prénom, date de naissance, lieu et classe de recrutement, grade, situation familiale, domicile, observation), correspondance. 1940  
D = 30 C = 1971

375LM4/18	Détachement du Calvados, agents du Contentieux repliés à Trouville.- statistiques hebdomadaires comparatifs des congés maladie du personnel pour mars/avril 1940.	1940
		D = 30 C = 1971
375LM5/1	Statistiques concernant le suivi des dossiers des Affaires Générales et de coordination (service du Contentieux SNCF) : liste des dossiers ouverts ou encore en cours au 1 <sup>er</sup> octobre 1940.	1940
		D = 30 C = 1971
375LM5/2	Etats des machines à écrire à réparer : tableau de relevé des machines utilisées dans le casino de Trouville.	1940
		D = 30 C = 1971
375LM5/3	Repliement sur St Jean de Mont du service du Contentieux basé à Trouville suivi du retour sur Paris d'après le plan applicable à compter du 26/06/1940 : état nominatif des agents présents/absents à St Jean de Mont, liste des hôtels (factures), plan de retour à Paris, liste nominative des départs, adresse des agents partis, correspondance.	1940-1941
		D = 30 C = 1972
<b>Défense Passive</b>		
375LM5/4	Lutte contre le gaz de combat, entretien et utilisation des masques à gaz : consignes de sécurité, instruction "Z" relative à la détection du gaz de combat (juin 1939), notice technique "Service Spécial" série VB n°2, série MT n°3 "atténuation des lumières dans les établissements de la SNCF, lettre à valeur réglementaire, abrégé de défense passive (édition spéciale SNCF, sd).	1939-1943
		D = 30 C = 1974
375LM5/5	Consignes en cas d'alerte incendie.- Bâtiments situés au 88 rue St Lazare et 42 rue Châteaudun à Paris : plan, correspondance.	1936-1943
		D = 30 C = 1974

## Affaires militaires

375LM5/6 Instructions à caractère militaire- Instructions Générale "service spécial" relatif à l'organisation en cas de guerre : répertoire des instructions en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1940, Avis Général, circulaire en cas de mobilisation; 1939-1940

D = 30 C = 1971

### Situation militaire

375LM6/1 Fiche militaire d'agents du Contentieux.- Sous Officiers et soldats mobilisables. Anciens affectés spéciaux remis à la disposition de l'autorité militaire. Agents remis à la disposition des Régions. Officiers Hors Classe à titre temporaire. Libérés de toute obligation militaire, exemptés/réformés, personnel féminin. 1940

Observation : absence du dossier tamponné 1.

D = 60 C = 2001

375LM6/2 Fiches militaires d'agents du Contentieux.- Affectés spéciaux. Retraités. Circa 1938-1939

D = 60 C = 2000

375LM6/3 Service du Contentieux de la Sous-Direction de Strasbourg.- Répartition des effectifs dans le cadre de guerre : organigramme fonctionnel du Contentieux de l'ancien Réseau d'Alsace et de Lorraine, état du personnel entre le 1 septembre 1939 et le 1<sup>er</sup> février 1940, liste des affectés spéciaux. 1939-1940

D = 30 C = 1971

375LM7/1 Situation des agents du Contentieux vis à vis des obligations militaires, état nominatif des agents soumis au cadre de guerre et hors cadre.- Etat du Contentieux Général. Etat du Contentieux de Strasbourg. Etat du Contentieux suite au repliement du service (Paris, Trouville, Strasbourg). 1939

D = 30 C = 1970

375LM7/2	Agents du Contentieux de Paris maintenus à leur poste en période de mobilisation.- Etat des agents du Contentieux répartis par service au 1 <sup>er</sup> septembre 1933, note sur la situation du Contentieux au moment du repliement sur Trouville (novembre 1939), correspondance ; cas particulier (M.Mizen) : fiche militaire/civil, formulaire modèle D "classement dans l'affectation spéciale".	1933-1940
		D = 60 C = 2001
375LM7/3	Situation militaire des agents du Contentieux : fiches classées de A à J.	1940-1943
		D = 60 C = 2004
375LM7/4	Situation militaire des agents du Contentieux : fiches classées de L à V.	1940-1943
		D = 60 C = 2004
375LM7/5	Renseignements militaires concernant le personnel du Contentieux.- Exemption des périodes d'exercice militaire, perfectionnement de l'instruction des cadres de relève, recensement par classe de mobilisation : lettre à valeur réglementaire, texte officiel, communiqué du service Central du personnel, correspondance du Ministère de la Défense Nationale, décret etc..	1950-1953
		D = 30 C = 1984
<u>Agents mobilisés</u>		
375LM7/6	Réglementation concernant le régime à appliquer au personnel sous les drapeaux (solde, congés, facilités de circulation, allocations) : circulaire, extrait de texte officiel, texte réglementaire, lettre à valeur réglementaire de la 1 <sup>ère</sup> Division du Personnel.	1939-1945
		D = 30 C = 1976
375LM7/7	Agents du Contentieux mobilisés à la libération du territoire français.- Demande de remise à disposition du personnel : correspondance, bordereau.	1944-1945
		D = 30 C = 1976

375LM7/8 Agents mobilisés dans l'armée- Lettres à valeurs réglementaires du mois de juin 1947 au mois d'octobre 1949. 1947-1949

D = 30 C = 1970

Affectation spéciale

375LM8/1 Dossier de principe : lettre à valeur réglementaire, avis de mutation, application des imprimés modèle C, C bis et C ter, imprimé "fiche de renseignement individuel". Application du modèle C ter (nom, prénom, date de naissance, domicile, situation militaire etc...)

1939-1944

Observations : Imprimé C, l'avis de mutation se caractérise par un changement administratif ou militaire , équivalent à un retrait du contrôle des effectifs. Imprimé C bis, formulaire type pour les agents mobilisés, remis à la disposition des chemins de fer. Imprimé C ter, formulaire type pour les agents maintenus à la SNCF, rappelés sous les drapeaux.

D = 60 C = 2005

375LM8/2 Dossier de principe.- Affectation spéciale, personnel sans affectation ou en affectation réservée : extrait de JO, proposition de loi, lettre à valeur réglementaire du service central du Personnel, compte rendu de séance du Sénat et de la Chambre des Députés.

1938-1940

D = 30 C = 1971

375LM8/3 Légion d'Honneur et médailles militaires pour les Affectés Spéciaux.- Demandes effectuées par certains agents du Contentieux en 1940 : fiche de renvoi aux dossiers 4663 A, 4664 A, 4665 A et 4666 A (voir 388LM71 page 1 "médaille militaire, proposé à la Légion d'Honneur, combattant volontaire).

1940

D = 60 C = 2001

Prisonniers de guerre

- 375LM8/4            Agents du Contentieux, prisonniers de guerre.-  
Réglementation relative pour partie au congé de captivité :  
liste des agents ayant repris leur service avant août 1940,  
liste des prisonniers de guerre non libérés au 11/09/1942  
(nom, prénom, date de naissance), liste des agents ayant  
été en captivité en France ou en pays ennemi; lettre à  
valeur réglementaire du service Central du personnel du  
01/08/1940 au 17/01/1947. 1940-1947
- D = 60 C = 2008
- 375LM8/5            Etablissement des listes des agents du Contentieux ayant  
un /ou des proches prisonniers de guerre en vue de leur  
rapatriement : liste du personnel du Secrétariat Juridique,  
lettre à valeur réglementaire. 1942-1943
- D = 30 C = 1974

Commissaires militaires du chemin de fer

- 375LM8/6            Nomination des commissaires militaires des chemins de  
fer (commissions régionales/centrales et interalliée).- Note  
de service et organigramme fonctionnel de la commission  
interalliée. 1943-1945
- D = 30 C = 1976

Chemins de fer de campagne et Détachement d'Occupation en Allemagne

- 375LM8/7            Réglementation sur les sections de Chemins de Fer de  
Campagne. Création d'un service d'Occupation en  
Allemagne/Autriche (gestion des effectifs) : formulaire  
d'admission, Avis Général P17 n°1 m\* "Constitution d'un  
service d'occupation en Allemagne", Avis Général D51  
n°1 "Détachement d'Occupation en Allemagne et en  
Autriche". 1939-1949
- Typologie documentaire récurrente : lettre à valeur réglementaire de la  
1<sup>ère</sup> Division du Service Central du Personnel. D = 30 C = 1980

Relation avec les autorités allemandes sous l'occupation

375LM9/1 Etablissement des correspondances entre la WVD de Paris et la WVD de Bruxelles, mise en place du réseau téléphonique... : Ordres du jour, liste des abréviations françaises / allemandes pouvant être utilisées dans les documents destiné à la WVD, tarifs pour le transport des voyageurs et des bagages entre le Reich allemand et le Luxembourg, d'une part, les territoires occupés en Belgique et en France via la Belgique d'autre part (applicable à partir du 20 janvier 1941, NG 17 A14 série administrative sous série AG n°17-A14 "Relation avec l'autorité allemande 'tirage du 7 avril 1940), affiche de défense passive sur l'occultation des lumières, instructions, notes.1940-1944

D = 30 C = 1975

Circulation sur le territoire national pendant la période d'occupation allemande (articles 9/2 à 9/4)

375LM9/2 Délivrance de laissez-passer (vignette blanche et verte).- Attribution ou révision des listes des agents du Contentieux habilités à se rendre en zone libre : correspondance, liste des titulaires des vignettes.

1941-1944

Observation : la vignette blanche était réservée aux lignes du Nord Est et les vertes concernaient les voies situées sur la zone de démarcation.

D 30 c = 1975

375LM9/3 Franchissement de zones réglementées par l'autorité allemande (lignes de démarcation, ligne d'arrêt du Nord et de l'Est).- Attribution des laissez-passer : correspondance adressée au service du contentieux, texte à valeur réglementaire, formulaires et questionnaires type, répertoire des grades de la SNCF traduits en Allemand, traduction en allemand des services de la SNCF, carte de la ligne de démarcation des Alpes Maritimes et du Var.

1940-1944

D = 30 C = 1975

375LM9/4 Organisation du franchissement de la ligne de démarcation et de la ligne Nord Est.- Demande de congé : formulaire (nom, prénom, date et lieu de naissance...), lettre à valeur réglementaire; 1941-1943  
D = 60 C = 2004

### **Cartes alimentaires et d'identité**

375LM9/5 Ravitaillement alimentaire.- Attribution des cartes alimentaires de la catégorie "T" (travailleurs de force) : lettre à valeur réglementaire, avis général série personnel n°17 (édition du 26 décembre 1940), liste des bénéficiaires du service. Attribution d'un contingent forfaitaire et supplémentaire de pain, sucre, viande et matière grasse consécutif à la lettre N 475 D 4292/2 (9 février 1944) : liste, état correspondance. 1940-1944  
D = 30 C = 1975

375LM9/6 Loi du 27 octobre 1940 instituant la nouvelle carte d'identité obligatoire pour les agents du Contentieux domiciliés dans le département de la Seine.- Délivrance du document pour le personnel SNCF : formulaire type, lettre à valeur réglementaire, fiche de déclaration nominative; 1943-1944  
D = 60 C = 2005

### **Lois de ségrégation raciale et sociale de l'Etat français de Vichy**

375LM9/7 Application de la loi du 13 août 1940 portant interdiction des associations secrètes : loi du 13/08/40, fiche de déclaration, correspondance, liste des agents ayant rempli la fiche de déclaration sur l'honneur, lettre à valeur réglementaire du service central du personnel. 1940  
D = 30 C = 1971

375LM9/8 Application de la loi du 2 juin 1941 portant statut des juifs : lettre à valeur réglementaire du service central du Personnel, extrait de JO, correspondance, modèle de déclaration. 1941  
D = 30 C = 1972

## **Réquisition et détachement d'agents**

### Réquisition en 1938

375LM10/1 Réquisition du personnel suite au décret du 28 novembre 1938.- Ordre du jour n°10, 11 et 12, note, correspondance, accusé de réception des ordres de réquisition. 1938  
D = 30 C = 1969

### Détachement à la Reichsbahn

375LM10/2 Avis Général P1 N°2 "Dispositions applicables aux agents de la SNCF qui vont travailler en Allemagne" (édition modifiée de 1943) : correspondance, lettre à valeur réglementaire. 1943-1944  
D = 30 C = 1975

### Utilisation de la main d'œuvre (loi de septembre 1942)

375LM10/3 Orientation de la main d'œuvre en France.- Réquisition des agents pour soutenir l'effort de guerre allemand (STO, organisation Todt, mutation du personnel SNCF dans les entreprises classées "S", gardes civiques) : lettre à valeur réglementaire. 1942-1944  
D = 30 C = 1975

375LM10/4 Recensement de la main d'œuvre en France d'après les lois d'orientations de 1942 : lettre à valeur réglementaire du service central du Personnel, article de journal sur le recensement des français (sd). 1942-1943  
D = 30 C = 1974

375LM10/5 Utilisation du personnel féminin : traduction d'une note remise par la HVD de Paris. 1944  
D = 30 C = 1975

## Rémunération du personnel

### Agents mobilisés

375LM10/6	Contribution nationale extraordinaire dans le cadre de l'effort de guerre (5% et 15%) et impôt sur le traitement et les salaires.- questionnaire : fiche de renseignement officiel, correspondance, copie d'un tableau désignant les hommes non passibles du taux de 15%.	1939-1940 D = 30 C = 1971
375LM10/7	Solde des agents mobilisés aux armées, déclaration au service du montant de la solde militaire en vue du calcul du montant de l'allocation différentielle.- Principe : formulaire type, carnet de correspondance, lettre à valeur réglementaire.	1939-1940 D = 30 C = 1971
375LM10/8	Solde des agents mobilisés aux armées, déclaration au service du montant de la solde militaire en vue du calcul du montant de l'allocation différentielle.- Application : lettre manuscrite d'agent, attestation de présence au corps.	1939-1940 D = 60 C = 2001
375LM10/9	Délégation de solde.- Correspondance entre le service et les agents ou avec les familles des agents mobilisés : lettre manuscrites.	1939-1940 D = 60 C = 2001
375LM10/10	Correspondance des agents mobilisés avec le service du Contentieux.- Délégation de soldes, allocation différentielle : lettre manuscrite, adresses des agents mobilisés.	1939-1940 D = 60 C = 2001
375LM10/11	Correspondance des femmes des agents du service du Contentieux.- Transmission du carnet de délégation de solde du personnel et/ou des adresses des agents mobilisés : lettre manuscrite, adresse des maris.	1939-1940 D = 60 C = 2001

Agents incarcérés, déportés, résistants

- 375LM10/12 Eléments de rémunération et allocation versées par la SNCF aux familles/ou agents déportés ou travaillants dans les usines pour la défense nationale : lettre à valeur réglementaire. 1939-1946  
D = 30 C = 1977
- 375LM10/13 Agents incarcérés ou internés par les autorités d'occupation.- Allocations versées aux familles et arriérés de soldes : memento, lettre P1259 du 8 novembre 1944 et P1271 du 13 novembre 1944. 1944  
D = 30 C = 1975
- 375LM10/14 Eléments de rémunération des FFI, des agents engagés dans la résistance ou faisant partis des milices patriotiques, situation des agents membres du comité départemental de libération : lettre P1176 du 4 octobre 1944, P1312 du 5 décembre 1944, P1330 du 14 décembre 1944, P1419 du 26 janvier 1945, Pe n°934 du 26 décembre 1945 et Pe 1425 du 19 décembre 1945. 1944-1945  
D = 30 C = 1976

Affiliation rétroactive

- 375LM10/15 Affiliation rétroactive à la Caisse de Prévoyance pour les soldats de la guerre 1914-1918, prise en compte dans la cotisation générale du temps passé aux armées.- Déroulement de carrière et prise en compte pour les retraites du personnel du Contentieux : barème de versement, correspondance entre le service Central du Personnel et les victimes de guerre. 1939-1958

Typologie documentaire récurrente : tableau récapitulatif des sommes à versées à la Caisse des retraites par les agents du Contentieux afin de bénéficier de la Période d'affiliation rétroactive.

D = 60 C = 2019

Réforme engagée en 1960

375LM10/16 Réforme de la rémunération des cheminots en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1960.- Principe : lettre à valeur réglementaire (Ph 120 du 3 juin 1960, Ph 105 du 8 juillet 1960), Avis Général P 10b n°2 (novembre 1960) "cotisation à la Caisse de Prévoyance des agents en activité de service". Déclaration fiscale concernant les rémunérations payées en 1959 et 1960 : correspondance, état des personnes à charge par foyer fiscale.

1959-1962

D = 60 C = 2023

**Secours et avances sur traitement**

.375LM10/17 Mobilisation des agents actifs et retraités du Contentieux.- Application : lettre à valeur réglementaire, état. Demande d'avance sur traitement dans le cadre d'une évacuation des familles d'agents (application de la note 2260A du 26 septembre 1938) : note de service. Evacuation du service au 48 rue St Lazare : inventaire du matériel et des dossiers à emporter.

1938

D = 30 C = 1999

375LM10/18 Agents sinistrés du faits des hostilités (bombardements de la Royal Air Force ).- Secours et avances accordées au personnel du Contentieux : lettre à valeur réglementaire de la 1<sup>ère</sup> Division du service central du Personnel, inventaires de dommages causés aux habitations des agents (déclarations).

1940-1945

D = 30 C = 1976

## Détachement du service des Etudes Juridiques et Contentieux à Strasbourg

### Organisation et fonctionnement

375LM11/1 Correspondance générale.- Organisation et fonctionnement du Contentieux de Strasbourg : état du personnel au 14/06/1945, liste des agents suspectés de collaboration avec les allemands, statistiques sur les affaires traitées par les bureau de la division entre 1951 et 1952.

1945-1954

D = 60 C 2015

### Agents éloignés pendant la période de 1939-1945

375LM11/2 Rapatriement des agents de la Sous-Direction de Strasbourg à la fin de la guerre 39/40.- Principe : lettre à valeur réglementaire provenant du service Central du Personnel.

1940-1955

D = 30 C = 1986

375LM11/3 Agents éloignés de la Division de Strasbourg.- Demande d'indemnité : attestation d'activité pendant la période de 1939-1945, liste des membres du Conseil Fédéral de la Fédération des syndicats chrétiens des cheminots ayant assistés au conseil du 16 janvier 1958.

1946-1958

D = 30 C = 1989

375LM11/4 Réglementation concernant la Caisse de Prévoyance.- Régime d'assurance maladie des agents d'Alsace et de Lorraine, passage de la Caisse Maladie du Réseau AL à la Caisse de Prévoyance (SNCF) : Avis Général Service Spécial Finance Comptabilité, lettre à valeur réglementaire. Complément de solde pour indemnités d'éloignement : Avis Général P2 n°4 "allocation de repliement aux agents originaires de la Sous-Direction de Strasbourg" (édition 1943), lettre à valeur réglementaire, formulaire du code de la famille. Organigramme fonctionnel du Contentieux Général du service : lettre à valeur réglementaire, fiche questionnaire de la WVD concernant les agents originaires de la Sous Direction, non rentrés parce qu'ils sont utilisés comme interprètes (janvier 1941).

1939-1953

D = 30 C = 1984

### Gestion du personnel

375LM11/5 Correspondance administrative liée à la gestion du personnel (utilisation d'agents détachés pour la reconstitution des dossiers de personnel perdus ou détruits par faits de guerre, questions de retraites, de solde, de congé etc...).

1945-1954

D = 30 C = 1986

Typologie documentaire spécifique : tableau d'aptitude du personnel, liste des dossiers d'agents égarés ou détruits, état d'utilisation du personnel, organisation de la Division de Strasbourg (circa janvier 1946).

D = 30 C = 1985

375LM11/6 Correspondance administrative et bordereau d'envois liés à la gestion du personnel (congés, maladie, détachement) ainsi qu'à l'approvisionnement en imprimés et fournitures de bureau. 1955-1963  
D = 30 C = 1994

Typologie documentaire spécifique : lettre manuscrite, attestation de reprise de travail, compte rendu pour l'année 1956, carte du Réseau de l'Est (circa 1963)

### Epuration administrative

375LM11/7 Epuration administrative.- Application : correspondance relative aux sanctions ou décisions présentées par le Ministère des Travaux Publics après consultation de la commission d'épuration administrative d'Alsace et de Lorraine, rapport de dénonciation de l'inspecteur Général de la Division du Contentieux à Strasbourg (16/081945), classification des agents du service Contentieux du point de vue politique (sans dates). 1944-1953  
D = 60 C = 2014

### Déroulement de carrière

375LM12/1 Déroulement de carrière des agents du Détachement du Contentieux à Strasbourg.- Révision de carrière, reclassement, notation d'aptitude, mutation : état intitulé "classification des agents (copie du rapport de dénonciation de l'Inspecteur Général du Contentieux), PV du 28 septembre 1945, tableau des notes d'aptitudes des agents, note de mérite pour le personnel en service pendant la période 1944-1945, article de journal (Le nouvel alsaciens). 1944-1953  
D = 60 C = 2014

375LM12/2 Déroulement de carrière d'agents du Détachement du Contentieux à Strasbourg;- Promotion/mutation : formulaire L6P31 et L6P39a (nom, prénom, échelle, échelon, service et traitement, date de nomination). 1955-1963  
D = 60 C = 2024

Réduction des effectifs

- 375LM12/3 Correspondance portant sur la réduction des effectifs du Détachement du Contentieux à Strasbourg.- Proposition d'honorariat et/ou mise à la retraite, mise à la réforme : note sur les situations de carrière. 1945-1954  
D = 60 C = 2015
- 375LM12/4 Correspondance relative à la diminution des effectifs suite aux départs en retraite d'agent du Contentieux de la Division à Strasbourg : Annexe III (graphique). 1953-1954
- Observation : absence de l'annexe I (classement des agents par échelle) et de l'annexe II (classement par bureau).  
D = 30 C 1985
- 375LM12/5 Correspondance relative à la réduction des effectifs du Détachement du Contentieux à Strasbourg.- Proposition d'honorariat et/ou mise à la retraite, mise à la réforme : note sur les situations de carrière. 1954-1962
- Typologie documentaire spécifique : liste des départs probables à la retraite.  
D = 30 C 2023
- 375LM12/6 Lettre à valeur réglementaire de la Caisse de Prévoyance et de la Caisse Maladie AL.- Limitation de l'âge de maintient en service d'agents : tableau des nouveaux matricules du personnel en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1960, lettre Pé 6413 du 09/08/1963, Sé 4460 du 18/06/58 et Pb2 1099 du 22 mai 1956. 1956-1963  
D = 30 C = 1994

Dissolution

375LM12/7

Dissolution du Détachement des Etudes Juridiques et Contentieux à Strasbourg.- Organisation des bureaux : organigramme, rapport sur la suppression du service après la visite du 23/01/1963, adresse domiciliaires des agents du Contentieux à Strasbourg, code unifié des établissements (7 mars 1962), liste des livres de la bibliothèque, état des départs (nom, attribution), état des échelles et des échelons du personnel, état des dossiers suivis par la Division au 1<sup>er</sup> janvier 1963.

1954-1963

D = 60 C = 2024

375LM12/8

Dissolution du Détachement des Etudes Juridiques et Contentieux à Strasbourg : correspondance, état du suivi des dossiers AG (répertoire des dossiers d'Affaires Générales), bref historique du Contentieux à Strasbourg (31 mai 1963 page 4).

1962-1963

D = 30 C = 1994

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>5</b>
<b>CORPS DE L INSTRUMENT DE RECHERCHE.....</b>	<b>6</b>
<b>CONTENTIEUX COMMUN.....</b>	<b>7</b>
<i>Organisation fonctionnelle.....</i>	<i>7</i>
Conférences.....	7
Budget.....	7
Structures.....	8
Honoraires.....	9
<i>Effectifs.....</i>	<i>10</i>
Personnel.....	10
Affectation spéciale.....	11
Déroulement de carrière.....	12
Facilités de circulation.....	12
<i>Fournitures, mobilier et entretien du service.....</i>	<i>12</i>
<b>ETUDES JURIDIQUES ET CONTENTIEUX DE 1938 À 1963.....</b>	<b>13</b>
<i>Repliement et fonctionnement des services SNCF repliés pendant la guerre 1939-1940.....</i>	<i>14</i>
Repliement.....	14
Services repliés.....	15
<i>Défense Passive.....</i>	<i>17</i>
<i>Affaires militaires.....</i>	<i>18</i>
Situation militaire.....	18
Agents mobilisés.....	19
Affectation spéciale.....	20
Prisonniers de guerre.....	21
Commissaires militaires du chemin de fer.....	21
Chemins de fer de campagne et Détachement d'Occupation en Allemagne.....	21
Relation avec les autorités allemandes sous l'occupation.....	22
<i>Cartes alimentaires et d'identité.....</i>	<i>23</i>
<i>Lois de ségrégation raciale et sociale de l'Etat français de Vichy.....</i>	<i>23</i>
<i>Réquisition et détachement d'agents.....</i>	<i>24</i>
Réquisition en 1938.....	24
Détachement à la Reichsbahn.....	24
Utilisation de la main d'œuvre (loi de septembre 1942).....	24
<i>Rémunération du personnel.....</i>	<i>25</i>
Agents mobilisés.....	25
Agents incarcérés, déportés, résistants.....	26
Affiliation rétroactive.....	26
Réforme engagée en 1960.....	27
<i>Secours et avances sur traitement.....</i>	<i>27</i>
<i>Détachement du service des Etudes Juridiques et Contentieux à Strasbourg.....</i>	<i>28</i>
Organisation et fonctionnement.....	28
Agents éloignés pendant la période de 1939-1945.....	28
Gestion du personnel.....	29
Epuration administrative.....	30
Déroulement de carrière.....	30
Réduction des effectifs.....	31
Dissolution.....	32
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>33</b>